



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 59/2019 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 18 Votants : 23 Procurations : 05

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le :

Affiché le :

L'An deux mille dix-neuf, le vingt-six septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 19 septembre 2019.

PRÉSENTS : Mmes et MM. MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, LLOUBERES, BEUILLE, LASSALLE, ANDUZE, MALBEC, SCHINTONE, JOUSSEAUME, FIEVRE, ARNAL, RIGAUD, LAURENS, PLATEAU, SEIB-TAUPIN, LATAPIE.

PROCURATIONS

M. BERNES	à	M. ANDUZE
Mme LIAN	à	Mme GONZALEZ
M. ZAMBONI	à	Mme ARNAL
Mme LE GUIRIEC	à	Mme MAUREL
Mme AUDIGUIER	à	Mme MALBEC

ABSENTS EXCUSÉS : Mme CAIRE, M. FERTE J., M. DELON, M. MARTIN

ABSENTES : Mme GARBIN, Mme FERTE S.

SECRETAIRE : M. CANEZIN a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : CONSEIL MUNICIPAL - Installation de Madame Corinne LATAPIE Conseillère Municipale et modification du tableau des Conseillers Municipaux

- Vu l'article L.270 du Code Electoral,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Considérant la démission d'une conseillère municipale,

A l'ouverture de la séance, Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que suite à la démission de Madame Brigitte JOUET, Conseillère Municipale, il convient de procéder à l'installation de Madame Corinne LATAPIE, suivante sur la liste « Aussonne Unie, une nouvelle ambition » et donc de modifier le tableau des conseillers municipaux (cf. pièce jointe).

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 27 septembre 2019

Le Maire,

Lysiane MAUREL

